Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 19 OCTOBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre.—Temps clair ou partiellement couvert, vents plus chauds du sud.

Température du 18 octobre 1880
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit 52	Centigrade 11
Midi	66	19
3 P. M.	70	21
6 P. M.	65	18

Bulletin météorologique.
Lundi, 18 octobre, 2 h. 08 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Gia	61	Louisville, Ky	47
Atlanta	56	Memphis, Tenn	59
Galveston, Tex	72	Mobile, Ala	63
Cairo, Ill	48	Montgomery, Ala	63
Chattanooga, Tenn	58	Nashville, Tenn	54
Cincinnati, O	45	New Orleans, La	65
Davenport, Iowa	40	Omaha, Neb	37
Dubuque, Iowa	35	Pittsburgh, Pa	44
Galveston, Texas	68	Savannah, Gia	60
Indianola	70	Shreveport, La	71
Keokuk, Iowa	45	St-Louis, Mo	41
Key West, Fla	82	St-Paul, Minn	33
La Crosse, Wis	35	Vicksburg, Miss	66
Leavenworth, Kan	45	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses)

Augusta	4.03	Nashville, Tenn	1.10
Cairo, Ill	7.11	New Orleans*	13.04
Cincinnati, O	5.01	Omaha, Neb	0.03
Davenport, I	2.08	Pittsburgh, Pa	0.03
Keokuk, Iowa	3.01	Shreveport, La	5.05
La Crosse, Wis	1.06	St Louis, Mo	8.11
Leavenworth K	6.04	St-Paul, Minn	2.03
Louisville, Ky	4.03	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	3.11	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 48 heures.

Mariages.

John McLean Coutman à Mme veuve Thérèse Sénac.
Gabriel Williams à Mlle Corinne Tapand.
Wm U. Simmons à Mlle Marie E. Crawford.
Joseph Biardi à Mlle Marie Montégut.
Paul Hernandez à Mlle Corinne Darveau.
Charles Schlink à Mlle Caroline Schneider

Naissances.

Mme Albert J. Rehennack, une fille, 3 octobre.
... John Aldena, une fille, 1 octobre.
... George Langley, une fille, 14 octobre.
... Jacques T. Nunez, un garçon, 2 septembre
... Hy Schmidt, un garçon, 21 septembre.
... Jno W. Weaver, une fille, 14 octobre.
... Alfred Young, un garçon, 31 août.
... Toney Cefalo, un garçon, 22 août.

Décès.

Marie Dempsey, 7 jours, No 340 rue Remparts
Madison Tradaway, 14 ans, paroisse Plaquemines.
Mlle Marie Glover, 48 ans, coin François et Dauphine.
Louis Schermer, 35 ans, coin Toulouse et Bourgogne.
Mme Marie A. Horry, 76 ans, Caroline du nord, native de Boston, Mass
Mme C. B. rbé, 35 ans, No 118 rue Marais, native d'Irlande.
Mme Pauline Regios, 60 ans, No 428 rue Claborne.
Marie Adele Wogan, 5 mois, No 148 rue St Pierre.
Abraham Cahn, 55 ans, No 175 rue Baronne, natif d'Allemagne.
Julia A. Graff, 2 ans, No 52 rue Marigny.
Benjamin Marguis, 10 mois, paroisse Jefferson
Pauline Thomas, 1 mois, rue Elmire, près Royale
Henry Green, c, 3 ans, rue Piste, près Morales.
George Lemanne, 3 mois, No 212 rue Chartres.
Un enfant de Lucie Herbert, c, 3 mois, rue Carondelet, près Girod.
John C. Weaver, 43 ans, rue Toledano, près Laurel.
Paul A. Bledsoe, 17 jours, rue Amour, près Pologne.
Marie P. Cassubon, 22 ans Aligner
George Herrie, 48 ans Carrollton, natif de la France
Bartholomew Brady, 26 heures, rue Bienvenue, près Moreau.
Mme Susan Bowers, No 45 rue Espagne, native d'Irlande
Mme Rosine Barrelhide, 68 ans, 165 rue Orange, native de la Caroline du sud.
Christian Kleinschmidt 10 jours, No 110 rue Sixième.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 96 personnes, dont 11 de la phtisie pulmonaire, 6 de fièvre maligne, 6 petits enfants de convulsions, 5 de lentérite, 4 de vieillesse, 4 de cancers à la matrice, 3 de la diarrhée, 3 de la diphthérie, 3 de affections du cœur, 3 de tabes mesenterica, 2 de la dysenterie, 2 de la pneumonie, 2 de la laringite, 2 de la gastrite, 2 de la maladie chronique de Bright, 1 de hydrocéphalie nascentium, 2 de l'apoplexie, 2 de la congestion cérébrale, 2 de la fièvre typhoïde.

AGES—Au-dessous d'un an, 18, de 1 à 2 ans, 6 de 2 à 5 ans, 7, de 5 à 10 ans, 4, de 10 à 15 ans, 1 de 15 à 20 ans, 3 de 20 à 25 ans, 1 de 25 à 30 ans 2, de 30 à 40 ans, 13, de 40 à 50 ans, 14, de 50 à 60 ans, 7, de 60 à 70 ans, 8, de 70 à 80 ans, 7, de 80 à 90 ans 3, de 90 à 100 ans 2.

NATIONALITÉS — Français, 1, Allemands, 8, Irlandais, 5, Italiens 4, Louisianais, 62, Espagnols, 1, Suisses, 3, Américains (autres que Louisianais) 9.

Il est mort 55 personnes du sexe masculin dont 16 de couleur 41 du sexe féminin dont 12 de couleur.

Il a eu 6 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'Hôtel Dieu et 2 aux autres institutions publiques.

Les coroners ont délivré 22 certificats de décès.

Il a eu 7 morts-nés, dont 1 de couleur.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST CHARLES.

W M Ross, Memphis, Tenn; Jno H Robb, agent, Williams Co D D Swing, Philadelphia; H L Dunn, Columbia, O; Mlle Sula Zenor, Ste Marie, La; Mlle Sallie Zenor, Ste Marie, La; W B Kellett, N Y; E Schwartz, New York; A Hunt, New York; A Langham, Louisville, Ky; Se gers, Antwerp, F A Montgomery, Miss; G Eshtman, N Y; T Stanton, Iuka, Miss; Mr Mobile; J O Ford, Mobile; Mrs Ford, Mobile; Lee R Bayer Mobile; N S Vaughan; E B Pope, St Louis; E L Gibson, Ind.

Le Liedertafel de la Nlle-Orléans.—Le train qui devait nous amener les "excursionnistes" du Texas n'arrivera pas à la date indiquée, les négociants, la bourse au coton et les autres bourses ayant renvoyé la fête, mais le Liedertafel a conclu, avec la compagnie du chemin de fer de Morgan, des arrangements qui lui permettent d'annoncer que les chanteurs du Texas, arriveront aujourd'hui, par le convoi de six heures du matin, et seront reçus à Gretna.

Un salut sera tiré par la batterie B (lieutenant Schaeffer) du régiment d'artillerie légère de la Louisiane.

Les invités seront accompagnés aux hôtels et le premier concert aura lieu, cette après-midi, au Fort Espagnol.

Le professeur A. J. Hoffman souhaitera la bienvenue aux chanteurs en allemand, et l'honorable Chas. F. Buck en anglais.

Le second concert aura lieu le lendemain, à West End, et les fêtes se termineront, jeudi soir, à la salle Grunewald, par un grand "commers", auquel seront invités les membres du Liedertafel et les membres de la Presse.

Le gouverneur et son état-major, les juges, le maire, les administrateurs et les notabilités de la Nlle-Orléans ont été invités aux deux concerts, qui compteront, sans aucun doute, parmi les plus beaux que nous ayons jamais eus. Personne n'y sera admis sans un billet personnel, et il n'y aura point place pour les enfants de moins de dix ans.

Voici le programme du concert du Fort Espagnol :

Première Partie.

1 Marche de fête—Pour grand orchestre—composée, pour la circonstance, par... R. Meyer
2 Allocution
3 Salut—Chœur, voix d'hommes ... Liedertafel de la N Orléans
4 Ouverture de "Dux-Freischutz"—Robin des bois ... K. M. Von Weber
5 Dans la Forêt—chœur, voix d'hommes ... Hasser
6 Adieu à la Forêt—chœur mixte—de Mendelssohn, chanté par les dames et les messieurs du Liedertafel
7 Introduction et valse "Autographe" ... J. Strauss

Intermède de dix minutes.

Seconde Partie.

1 Ouverture—"The Merry Wives of Wisdom ... Nicolai
2 Marche et chœur de l'ancien ... Wagner. Les dames et les messieurs du Liedertafel chanteront le chœur.
3 Réservé pour nos chanteurs du Texas.
4 Choix de Fatinitza Suppe, de Fr. Grabke
5 Hostellin—solo et chœur pour voix d'hommes, chantés par les membres du Liedertafel
6 Souvenir de Tannhæuser ... R. Wagner

Directeur du Liedertafel ... J. H. Deller
Directeur de l'orchestre ... Rob. Meyer

Le concert commencera à 6 heures et se terminera à 9 heures du soir.

A 10 heures, il y aura grand feu d'artifice après quoi l'orchestre du Fort Espagnol reprendra le concert prolongé commencé à 3 heures et interrompu à 6 heures.

Le bureau de police s'est réuni hier soir sous la présidence du maire.

Le policeman J. Goodwin, du premier precinct, accusé de conduite indigne d'un officier, a été condamné à perdre cinq jours de paie.

Fitzsimmons, surnoms aire et "operator", pour négligence et conduite indigne, a été rayé des cadres.

Le surnommé D. Freisig, (du troisième precinct) accusé d'ivresse et de conduite indigne d'un officier, a été condamné à perdre cinq jours de paie.

Le bureau, après avoir accordé plusieurs congés et accepté la démission de plusieurs agents de police, s'est ajourné à lundi prochain.

Ventes inscrites au Bureau de l'auctioneer des hypothèques :

Hijah F Dewing à Miguel Patin, un terrain avec bâtisses, 72x191 Bayou St John ... $350
Mlle Katherine Deuble à John Battle, un terrain et bâtisses, 32x122 rue Magnolia, entre Bend et Bell Poydras ... —
John Blanchard à Patrick Bolton, un terrain et bâtisses, formant le coin des rues Tchoupitoulas et Erato ... 23,500

CHRISTOPHE COLOMB.

Célébration de l'anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Avant-hier, dimanche, la colonie italiano-espagnole célébrait l'anniversaire du jour historique où Christophe Colomb posait son pied sur la plage de Guanahani, l'île qui lui ouvrait l'entrée d'un monde nouveau et à laquelle il donna le nom chrétien de SAN SALVADOR.

Dès six heures du matin, la cinquième compagnie d'artillerie créolanaise, capitaine Sambola, annonçait la fête par une salve de treize coups de canon.

A une une heure de l'après-midi, les diverses sociétés italiennes, espagnoles et portugaises se réunissaient rue du Canal, et à deux heures se mettaient en mouvement pour parcourir la partie de la ville s'étendant de la rue de l'Esplanade à la rue Julie. La procession occupait une longueur de six îlets, et comptait environ quinze cents personnes. En tête marchaient les sapeurs des *Bersaglieri*, puis venait le grand maréchal, M. Patorno, suivi de ses aides; après eux les différentes sociétés. A son retour, comme elle passait près du square Lafayette, elle fut saluée par la même compagnie d'artilleurs dont le canon avait retenti le matin.

La grande salle du Bâtiment de l'Exposition, au premier, attendait les personnes qui concouraient officiellement ou par invitation à l'éclat de cette grande démonstration. La vaste pièce avait été brillamment décorée, et au fond s'élevait une estrade au-dessus de laquelle on lisait, en lettres d'or, cette simple et belle inscription :—A CHRISTOPHE COLOMB, LA COLONIE ITALIANO ESPAGNOLE RECONNAISSANTE.—

A cinq heures, M. le Dr J. Dell'Orto, président du comité d'arrangement, invitait les assistants au silence, et traçait à large traits, en langue anglaise, l'historique des anniversaires du 12 octobre 1492 célébrés depuis quelques années à New York et à la Nouvelle-Orléans. Le démonstration, d'abord italienne seulement, s'est augmentée du concours de la population espagnole de ces deux villes et de personnes appartenant à différentes nationalités. M. le Dr Dell'Orto a exprimé l'espoir qu'un jour viendrait où les Américains seconderaient l'initiative prise par nos concitoyens d'origine italienne, et feraient de ce jour à jamais mémorable de la découverte du Nouveau-Monde une fête nationale. Ces paroles ont été accueillies avec chaleur sur l'estrade et dans la salle.

L'orateur du jour, M. Alexandre Dimitri, appelé à prendre la parole, a exposé les parties principales de la vie de Christophe Colomb, ses souffrances, ses travaux, ses efforts persévérants, enfin son triomphe et les immenses résultats qui devaient en découler; tout cela avec cette facilité de parole, avec cette abondance d'idées et d'expressions pittoresques qui sortent de sa bouche comme un fleuve dont aucun obstacle ne gêne le cours. Malheureusement, au milieu de sa harangue, le cirque vint à passer avec sa retentissante musique. Les cris de la foule au dehors, le bruit des pas dans les escaliers, le tapage des jeunes garçons sortant de la salle pour courir dans la rue, pro tuisirent une cacophonie aussi déplaisante qu'inopportune. Mais M. Dimitri, en homme habitué au tumulte populaire, n'en continua pas moins son discours. C'était vraiment un beau spectacle, que ce vieillard, avec sa tête à l'antique, luttant contre un bruit infernal sans rien perdre de la lucidité de ses pensées, sans hésiter une fois dans leur expression.

Un banquet, d'une cinquantaine de couverts avait été préparé chez Marchal, rue de l'Union, pour les personnes qui avaient pris la tête des diverses corporations figurant au programme de la solennité, et pour quelques invités officiels. C'est là, à ce festin cosmopolite et cordial, que l'esprit de la fête s'est dégagé dans toute sa portée, dans tout son rayonnement, lorsque des toasts successifs sont venus fournir l'occasion à MM. les consuls d'Espagne et d'Italie, aux Dns. Formento et Alfred Mercier, à MM. Alphonse Canonge, Castillo, Cipriani, et aux reporters de la presse américaine, ainsi qu'à plusieurs convives dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, de dire chacun ce qu'il pensait, ce qu'il sentait et ce qu'il espérait, en présence de ce fait touchant et caractéristique d'hommes parlant les uns en espagnol, les autres en italien, ceux-ci en français, ceux-là en anglais, pour payer à la mémoire de Christophe Colomb l'hommage d'une même admiration, d'une même reconnaissance. C'est, dans un petit cadre, la future fédération des peuples; c'est l'image en miniature des groupes de la famille humaine s'unissant à l'ombre du drapeau de la civilisation et de la liberté.

Accusation de cruauté.—Le capitaine O'Neal, commandant de la police du cinquième precinct porte une grave accusation contre Mme Elisabeth Schneider et M. Charles Schneider, domiciliés au coin des rues Port et Villeré, troisième district.

La première est accusée de cruauté; le second, de complicité.

M. Schneider avait, lorsqu'il épousa Mlle Kate Hummel, deux filles—Laura, âgée de douze ans, et Emma âgée de neuf ans. Ce sont elles que l'enfant déclare avoir été maltraitées par Mme Schneider.

Vers le commencement de l'année, une institutrice de l'école McCarthy, où Laura est élève, crut devoir signaler à l'attention de M. Seeman, directeur des écoles publiques, les marques de violence qu'elle avait remarquées sur le corps de l'enfant; le capitaine O'Neal, auquel M. Seeman s'était adressé pour arriver à une connaissance positive des faits, se rendit auprès du père et, après un entretien, obtint de lui la promesse de veiller à ce que Laura ne fût plus exposée aux coups de sa belle-mère.

Samedi dernier, on apprit au capitaine qu'une scène s'était passée chez les Schneider; il s'y transporta aussitôt, et les informations qu'il y recueillit l'obligèrent à formuler les plaintes dont nous venons de parler.

Laura et sa sœur se sont réfugiées chez une voisine. La plus jeune des deux a des meurtrissures au visage et à une jambe, et une bosse à la tête; sa belle-mère, dit-elle, s'est servie d'un bâton pour la frapper. L'aînée avait des bandages sur la tête, sur un œil et sur une main; celle-ci portait les marques de dents.

Interrogée sur la manière dont sa belle mère la traitait, Laura a répondu que depuis longtemps Mme Schneider la fait et bat sa sœur, mais qu'elle le cachait à son père de crainte que Mme Schneider ne redoublât de violence à leur égard.

Le jour même de la visite du capitaine, Mme Schneider avait ordonné à Laura de fourbir le plancher; l'enfant n'ayant pas pu se baisser à cause de la douleur que lui faisaient éprouver les coups qu'elle avait reçus, Mme Schneider l'avait jetée à la porte. Le père, à son retour, l'avait amenée, avec sa sœur aînée, chez Mme Bernard.

"Lorsque papa me regarda, dit la petite fille, il versa des larmes; toutes les personnes qui me voient pleurent."

On reproche à M. Schneider une faiblesse excessive.

Menace de pendaison.—Hier, à deux heures de l'après-midi, une foule composée de femmes et d'enfants, s'est réunie en face de la résidence de Mme Schneider, qui est accusée d'avoir maltraité deux petites filles dont il est question dans une autre partie de la chronique. On voulait pendre l'inculpée.

D'après les renseignements que nous avons recueillis Mme Schneider étant sortie de chez elle peur se rendre à un magasin d'épicerie, a été attaquée; elle a reçu des coups de bâton et on lui a lancé des pierres. Elle a immédiatement pris la fuite et s'est mise à rentrer dans la maison qu'elle habite, mais non sans avoir été atteinte, derrière la tête par un des projectiles. Sa blessure est dangereuse.

La foule se disposait à enlever les pieux de la barrière et à pénétrer dans la résidence, quand son attention a été détournée par un cheval attelé à une charrette que conduisait Mme Miller. L'animal a eu peur, et a pris le mors aux dents, et renversé un petit garçon de sept ans, fils de M. Ryan. Les roues du véhicule sont passées sur l'épaule droite de l'enfant.

Sur ces entrefaites, la police est arrivée sur les lieux; la foule s'est alors dispersée. Elle avait dressé un échafaud auquel Mme Schneider eut dit-on été pendue si elle n'était parvenue à se soustraire à la fureur populaire.

Le capitaine O'Neil a conduit Mme Schneider à la station du cinquième "precinct" où M. Schneider est venu la réclamer peu après.

Cour du juge Sheehan.—Lizzie Beaty, accusée de vol; Andrew Isabelle, de port d'armes cachées—ont été envoyés devant la cour criminelle de district. La première a été requise de donner un cautionnement de $500; le second, un cautionnement de $250.

Joe Williams, accusé de voies de fait; Joseph et Lucinda Hoy, d'insultes et de menaces; Julia Arbuckle, de possession d'objets volés—ont dû fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Andrew Muth, accusé de s'être armé d'un fusil dans l'intention de s'en servir contre quelqu'un, a été requis de fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera trente jours en prison.

Cour criminelle du District.—A la section A — juge Rouhac — Pape Rocheux Joseph Poche est accusé d'avoir offert en vente, à Alger des bévettes pourries.

Les jugements de Wm Jackson et de Henry Brown, accusés de porte d'armes cachées; ceux de Charles Fox et de Jack Mc Carthy, accusés de voies de fait; ceux de Charles Breslin, John Baker et Walter Howard, accusés de vol; celui de Jim Anderson, accusé d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un; celui d'Henry Brown, accusé d'attaque à main armée — ont été renvoyés au 19 du courant—aujourd'hui.

A la section B — juge Luzenberg. — Joseph Johnson, c, convaincu de s'être introduit, de jour, le 21 juillet, chez M. Alfred Fortin, au No 141 de la rue Bourbon, et d'y avoir volé un revolver, a été condamné à quatre ans de travaux forcés pour s'être introduit dans la maison, et à un an de travaux forcés pour le vol.

Edward Dodd, déclaré coupable de voies de fait, a été condamné à dix piastres d'amende ou à cinq jours de prison de paroisse.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de John Smith et E. E. Duffy, accusés de voies de fait.

Ont été renvoyés indéfiniment : le jugement d'Owen O'Brien, accusé d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un; à vendredi, celui d'Eward Dean, accusé de coups de poignard; celui de George Haas, accusé de port d'arme cachée.

Le jugement de Philippe a été convaincu de port d'arme cachée.

*Paul Boudreau, c., accusé de voies de fait, a été acquitté.

Seront jugés le 19 du courant—aujourd'hui : John Howorth, l'officier de police A. Météyé, John Polite et Alice Rochild, accusés de voies de fait; John Lynch, accusé d'attaque à main armée; James Donovan, de petit vol; Aug. Earley, de blessures; Geo. Hass, de port d'arme cachée.

Cour du juge Mitternberger.—David White, accusé de vol et de voies de fait a été envoyé en prison; il n'a pu donner un cautionnement de $1250.

Madame Schneider, accusée d'avoir maltraité son enfante, a fourni un cautionnement en attendant l'interrogatoire.

Mike Darmerty et Elizabeth Riddell, pour vol, ont été envoyés en prison à défaut de $1000 de cautionnement.

Mary Anne Burke, accusée d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Paragraphes.—L'honorable Randall L. Gibson est à l'Hôtel St. Charles.

Il restera parmi nous jusqu'à la réouverture du Congrès et pendant le cours dans le premier district congressionnel qu'il représente à Washington, en attendant qu'il occupe son siége de sénateur de la Louisiane.

—Les bureaux d'enregistrement des électeurs se ferment le 22 du courant.

—Le comité démocrate conservateur de la paroisse Jefferson se réunit dimanche prochain, à 10 heures, au David Crockett Hall.

—Il est bon de se rappeler qu'à la fête musicale du Liedertafel, ce soir, personne ne sera admis dans la salle de concert du Fort Espagnol sans un billet d'invitation.

—M. Patrick Harnan, président du comité du parti greenbackiste de l'Etat, a demandé à M. Cavanac, préposé à l'inscription des votants, la désignation de représentants aux "polls," à l'élection générale de novembre; M. Cavanac lui a répondu qu'en l'absence de preuves "tangibles," de l'existence du parti dans la paroisse d'Orléans, il refuse de nommer les commissaires demandés.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion à la résidence de M. J. Hawkins, au coin des rues Jackson et Franklin. Il n'y a pas eu de dégâts.

—Un feu de cheminée chez M. P. Duggans, au coin des rues Tchoupitoulas et Jackson. Les flammes ont été promptement étouffées.

—John Nugent, accusé d'ivresse et de bris de paix, a été arrêté au marché français.

—Ed. Bell et Ned Payne, pour s'être enivrés, s'être battus et avoir troublé la paix, ont été arrêtés dans la rue St Pierre, entre les rues Chartres et Décatur.

—Sallie Lee a été envoyée à l'hôpital, du No 66 de la rue Bourgogne.

—Geo. Leide a été arrêté au coin des rues Levée et Mandeville. Il est accusé d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, de voies de fait sur un officier de police.

—Geo. English, Prince Albert, Dave White et Ephraim Norris, accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix, ont été écroués à la station du cinquième precinct.

—Robert Thompson, accusé de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et de s'être servi d'un langage indécent, au cirque, a été écroué.

—Ed. Coleman, Louisa Fields et Thomas Washington—tous de couleur—pour s'être enivrés et avoir troublé la paix, ont été écroués à la station des faubourgs du septième precinct.

—Tim Crowley, accusé d'avoir insulté et battu l'officier Sheedy, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue St. Louis.

—Emile McKennize, c, a été arrêté à bord du bâteau à vapeur "City of Augusta", amarré au pied de la rue Bienville. Il est accusé de vol.

—Wm F. Spencer, pour s'être battu et avoir troublé la paix, a été arrêté à Algier.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. Wm. Moles, juges de paix du deuxième "ward" de la paroisse Caddo, en remplacement de T. E. Samuels, décédé.

—A la cour civile de district, la succession de Thomas et de Margaret Markey est ouverte.

—Les républicains de la Louisiane ne s'entendent plus sur les électeurs présidentiels. M. Taylor Beattie a, hier matin, ordonné à ses partisans, par voie télégraphique, d'annoncer la liste suivante :

Pour l'Etat — Henry Weber et J. S. Davidson;

Pour le premier district congressionnel — Octave Rey;

Pour le deuxième district congressionnel—Edward Heath;

Pour le troisième district congressionnel—L. A. Martinet;

Pour le quatrième district congressionnel—D. G. Kenny;

Pour le cinquième district congressionnel—G. F. Bowles;

Pour le sixième district congressionnel—J. L. Cacherie.

M. Beattie publiera, sous peu, une adresse au peuple au sujet de la ligne de conduite que ses amis et lui croient devoir suivre.

—Le bureau de poste recevra, jusqu'à ce matin, à deuf heures, les lettres et les journaux à expédier, par le steamer "K. B. Ward Jr," pour Belize, Honduras anglais, et la côte de l'Honduras espagnol, jusqu'à demain, à sept heures du matin, les lettres et les journaux à expédier, pour la Havane, Brownsville et Brazos Santiago.

—Le grand jury a siégé, hier, et trouvé bien à poursuivre Fernand de Ranoé, Armand de Ranoé et Henri de Ranoé, pour le meurtre d'Edwin C. Mix.

—Les dames et les messieurs qui doivent chanter, ce soir, au Fort Espagnol, à la fête musicale du Liedertafel, sont priés de prendre un des trains qui partiront de la gare de la rue du Bassin entre quatre et cinq heures, et de s'assembler dans la salle du concert, à l'extrémité qui fait face au Lac. Des sièges leur sont réservés dans cette partie de la salle.

—Hier, à trois heures de l'après midi, un cheval attelé à une charrette que conduisait M. Charles Garvey, a pris le mors aux dents au coin des rues Gravier et Carondelet; M. Garvey a été projeté de son siége et les roues du véhicule lui sont passées sur le corps. Il a été légèrement blessé. Le cheval, continuant sa course, s'est heurté contre le "car" No 14 de la ligne de la rue Claiborne, lequel passait dans le moment; le "car" a été considérablement endommagé. L'officier McDonald a réussi à arrêter l'animal.

—On sait qu'un grand nombre de soldats et de marins qui ont servi sous les drapeaux de l'Union sont formé, dans notre ville, un club Hancock. Ce club, donne, ce soir, à l'Odd-Fellow's Hall, un divertissement auquel sont invités beaucoup de notabilités. L'Hon. E. John Ellis et d'autres orateurs haranguerons les assistants. Il y aura de la musique vocale et instrumentale. Le capitaine William George est président du club, le colonel Eugène Tisdale chairman du comité chargé des préparatifs.

—A la cour civile de district, M. Thomas C. Murphy réclame $25,000 de dommages à M. Wm. Fagan qu'il accuse d'avoir déclaré, ouvertement, dans le seul but de lui nuire, d'avoir participé à la rixe qui a eu lieu entre les nommés Cardenas et Labrana—rixe dans laquelle il y a eu échange de coups de poignard. Murphy ajoute qu'il a été emprisonné, qu'il s'est trouvé, durant son emprisonnement, au milieu des plus vils criminels; que, le lendemain, il a été relaché après qu'il eut fourni un cautionnement de $5000; qu'il n'a pas pris part à la rixe; enfin que le juge Sheehan l'a honorablement acquitté.

Le comité démocrate de paroisse s'est réuni, hier soir, à 8 heures, au "Odd Fellows' Hall", sous la présidence de M. B. C. Shields.

M. Lewis, du comité de finance, présente un rapport par lequel il dit qu'il a en caisse la somme de $35,000 70.

Le comité chargé de se connaître avec les candidats sur la direction de la campagne félicite, dit qu'il a vu les différents candidats et que le peu de temps qui reste d'ici à l'élection est insuffisant pour faire les préparatifs que nécessite une telle campagne; que tous les arrangements nécessaires à l'élection ont déjà été faits par les candidats; le comité a ajouté qu'il est d'opinion que l'action des candidats devrait être approuvée.

Une lettre du comité central d'Etat offrant un comitéde paroisse l'usage de son quartier-général pendant la campagne électorale a été lue; le comité a accepté l'offre et a passé des remerciements.

M. Sidney F. Lewis, chairman du comité de finance, n'approuvant pas la liste régulière, demande à être remplacé. La demande lui a été accordée.

M. Adams président du comité de conférence, pour les mêmes raisons, demande aussi à être remplacé. Sa demande a été accordée.

M. S. R. Keen, second vice-président a été nommé chairman du comité de finance, en remplacement de M. Lewis.

Le comité s'est ensuite ajourné.

Séance (à huis-clos) du Conseil de ville.—Hier le comité général s'est occupé de l'ordonnance qui accorde, à la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Pacifique le droit de passer dans la rue Thalie.

M. Clark, qui représente la compagnie du chemin de fer de Jackson, et avait été invité, par M. Wheelock; à faire part de ses opinions aux administrateurs; a dit que la ligne en question n'a pas d'objection à ce que le Conseil accorde le droit de passage à la compagnie du Pacifique ou à d'autres compagnies, car ces privilèges sont de nature à accroître la prospérité de la ville; qu'il est, au contraire, prêt à garantir toutes les facilités qu'il est en son pouvoir de donner. Il a ajouté qu'il espère que toutes les lignes de chemin de fer de la Nlle-Orléans s'entendraient afin de n'avoir qu'une seule gare qui serait connue sous le nom de Grand Union Depot; qu'alors le patronage dépendant de la compagnie qui offrirait plus d'avantages à ses clients; que les voyageurs et le public gagneraient à ce qu'il n'y eût qu'un seul track pour tous les chemins de fer. Il a terminé en disant qu'il espérait que le conseil accorderait le droit de passage.

Le comité général a alors adopté l'ordonnance qui sera considérée, aujourd'hui, en séance publique.

Le maire a lu une ordonnance dont la bourse au coton demande l'adoption. Le but de l'ordonnance est de permettre à la nouvelle police de M. Farrell d'opérer des arrestations. Le projet de loi a été soumis à l'avocat de la ville avec prière d'en faire la rédaction.

La communication dans laquelle M. Glynn annonçait au Conseil qu'après le paiement des salaires et des comptes du mois de septembre, il ne resterait dans la caisse municipale que $11,000 pour payer la police, a été reçue.

Le maire a dit qu'il informerait la bourse de la ville et de cette ville de l'impossibilité d'acquitter les salaires des agents pour les trois derniers mois de l'année. Il a ajouté qu'il est préférable d'en prévenir la police que de lui laisser croire le contraire. Elle saura ainsi à quoi s'en tenir et décidera si elle doit continuer le service.

La compagnie du chemin de fer de Carrollton a été autorisée à essayer une de ses locomotives de Carrollton à la rue du Canal.

Une lettre de citoyens qui demeurent au coin des rues Dauphine et Conti, se plaint des joueurs d'orgues de Barbarie qui infestent cette île. Le permanent une ordonnance, a été lue. M. Isaacson a présenté, à ce sujet, un projet de loi que ses collègues ont adopté; il sera considéré en séance publique. Il défend aux joueurs d'orgues de commencer à jouer avant neuf heures du matin et de finir après dix heures du soir.

L'avocat de la ville a été requis de se consulter avec certains avocats dans le but de défendre les intérêts de la ville, à la cour suprême des Etats-Unis, dans les procès relatifs au droit de quarage et à la taxe du Sud.

MM. Behan, Collins et Chevalley ont été chargés de se joindre à l'avocat de la ville pour étudier les témoignage pris dans l'affaire de M. Gautbreaux. Ils devront présenter un rapport au conseil.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Le prince Jérôme sommé d'abdiquer en faveur de son fils, le prince Victor.

Paris, 17—Après une vive discussion, il a été résolu dans un meeting des Bonapartistes hostiles au prince Jérôme Napoléon d'adopter une résolution qui le somme de renoncer à son titre d'héritier présomptif en faveur du prince Victor.

Dispersion des Carmélites.

Paris, 17—Les décrets religieux ont été exécutés contre les Carmélites dans toute la France. Les autorités ont été obligées d'entrer de force dans divers établissements, les Carmélites ont partout protesté et déclaré qu'elles ne cédaient qu'à la force.

Un préfet excommunié.

Paris, 18—Les établissements des carmélites et des barnabites ont été fermés samedi. Ils étaient au nombre de 16 et renfermaient 200 habitants. Il y a eu des démonstrations sympathiques à leur égard, dans plusieurs villes.

A Montpellier, l'évêque est allé trouver le préfet, couvert de ses habits pontificaux, et l'a informé qu'il était excommunié.

Réponse du prince Jérôme à ceux qui demandent son abdication.

Paris, 18—Une députation des bonapartistes qui avaient convoqué le meeting dans lequel on a adopté une résolution sommant le prince Jérôme d'abdiquer en faveur du prince Victor a demandé une audience au Prince.

Celui-ci a répondu par lettre. Il y dit qu'il regarde comme parfaitement inutile de les recevoir, attendu qu'il n'est accoutumé ni à se soumettre à un interrogatoire, ni à se disculper d'accusations fausses.

Il préfère les laisser agir comme bon leur semblera. N'éprouvant que de la pitié pour des honnêtes gens qui se fourvoient. Le prince a refusé de discuter les pénibles illusions de ceux qui lui font opposition. Qu'il lui suffisait, en son nom et au nom de son fils, d'établir la différence qu'il y avait entre leurs vues politiques et les siennes propres.

Importations et exportations.

Paris, 18—Les importations durant les 9 mois finissant le 30 septembre sont de 2,731,000,000 de francs de plus que même période de l'an dernier; 1,819,000,000 sont en comestibles. Les exportations ont pendant la même période augmenté de 69,000,000 de francs.

Retraite du général de Cissey.

Nantes, 18—Le général de Cissey, dans un ordre du jour, a pris congé de son corps d'armée.

Déclaration de la Grèce.

Londres, 18—Une dépêche d'Athènes dit : le gouvernement va bientôt adresser aux puissances une note déclarant que si la question grecque n'est pas réglée dans un temps donné, la Grèce sera obligée d'occuper les provinces concédées par les puissances, mais disputées par la Turquie.

Les troubles de l'Irlande.

Londres, 17—On a reçu des nouvelles d'un attentat commis près de Shilbereen, comté de Cork.

Un propriétaire du nom de Hutchins et son cocher, ont reçu des coups de feu. Le dernier a été tué, Hutchins s'est échappé.

L'affaire a eu lieu en plein jour. Aucune arrestation n'a été faite.

Bradford, Angleterre, 17—Un nombreux meeting d'Irlandais a eu lieu, mardi. MM. O'Connor, Power, T. P. O'Connor y assistaient. Il a été voté une résolution disant que les rapports faits sur la situation de l'Irlande sont calomnieux. Des résolutions ont été également votées en faveur de l'autonomie et de la propriété des paysans.

Un mass meeting en Irlande. Discours de M. Parnell.

Londres, 18—Dans un meeting monstre tenu ce soir, à Longford, M. Parnell a dit que la solution de la question des terres dépendrait des efforts du peuple irlandais, pendant l'hiver. Il a insisté sur la nécessité de s'organiser. Toutes les mesures du gouvernement contre l'agitation seraient impuissantes devant un peuple bien organisé. Il pourra bien emprisonner quelques individus, mais non pas toute une nation.

Nouvelles attaques de Turcomans contre les Russes.

Londres, 18—Une dépêche de St-Pétersbourg du Daily News dit, que les Turcomans Tekke attaquent de nouveau les lignes russes dans l'Asie Centrale.

Retour du roi de Grèce à Athènes.

Londres, 18—Le retour du roi et de la reine de Grèce à Athènes a été l'occasion d'une grande démonstration patriotique. Toute la Grèce veut marcher contre la Turquie, même sans l'assistance des puissances.

Le successeur du cardinal Nina.

Londres, 19—Mgr Vannutelli succède à Vienne comme nonce au cardinal Jacobini, celui-ci prend la place du cardinal Nina, secrétaire d'Etat du Pape.

Abdication probable du Czar.

Londres, 18—Une dépêche de Berlin au